



COMHAFAT/ATLAFCO

---

## ATELIER

---

*Pour un meilleur accès au marché des produits de la pêche et de l'aquaculture :  
Amélioration du contrôle qualité et maîtrise des  
Instruments Internationaux pertinents*

**16 -17 Mars 2023  
(Abidjan) Côte d'Ivoire**

## NOTE CONCEPTUELLE

---

### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Les produits halieutiques et aquacoles figurent parmi les produits alimentaires les plus échangés dans le monde.

Selon la situation mondiale des pêches (SOFIA, 2022), la production halieutique et aquacole totale a atteint un niveau record de 214 millions de tonnes en 2020 dont 178 millions de tonnes d'animaux aquatiques contre 36 millions d'algues. Le commerce international des produits halieutiques et aquacoles a généré autour de 151 milliards d'USD en 2020, un chiffre en baisse par rapport au niveau record de 165 milliards d'USD atteint en 2018, ce recul étant principalement imputable à la pandémie de covid-19.

Les pays en développement – surtout les moins avancés – manquent de capacités techniques et institutionnelles pour assurer une gestion efficace des pêches en vue de prendre une part significative dans le commerce mondiale des pêches. Des initiatives sur mesure de renforcement des capacités sont nécessaires, ainsi que des approches adaptées à leurs moyens financiers et humains limités.

L'expansion de l'aquaculture et la gestion efficace des pêches reposent sur **l'innovation dans les chaînes de valeur des deux secteurs**, laquelle requiert des partenariats publics et privés pour soutenir les nouvelles technologies et sensibiliser les consommateurs aux avantages qu'offrent les produits alimentaires d'origine aquatique.

Pour accéder aux marchés lucratifs, il faut avoir la capacité de répondre à leurs exigences, et notamment de se conformer aux mesures non tarifaires portant sur la protection des consommateurs et la protection environnementale et sociale et d'utiliser des systèmes de traçabilité transparents et fiables.

L'année **2022** a été proclamée **Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales** par l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'assurer une meilleure sensibilisation de la communauté mondiale et de lui permettre de mieux comprendre l'importance de la pêche et de l'aquaculture artisanales, de renforcer l'action menée pour appuyer la contribution de ces secteurs au développement durable et de promouvoir le dialogue et la collaboration entre les acteurs et les partenaires, en amenant les principales parties prenantes publiques et privées à s'attacher aux défis et possibilités s'agissant de la

contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales à la concrétisation des objectifs de développement durable.

De même, au niveau du continent Africain, malgré l'augmentation de la production de poisson dans de nombreux pays, l'offre régionale de poisson produit localement ou régionalement ne couvre que moins de la moitié de la demande dans la région. Il en résulte que de nombreux États africains deviennent de plus en plus tributaire des importations, ce qui peut les exposer à des fluctuations plus marquées et à une plus grande vulnérabilité en cas de chocs et de hausses inattendues des prix sur les marchés mondiaux.

Par ailleurs, il existe de nombreux instruments internationaux pour encadrer à la fois la gestion durable des pêcheries ainsi que le commerce des produits de pêche. Malheureusement certains de ces instruments demeurent insuffisamment connus des gestionnaires des pêches.

L'organisation du présent atelier, s'inscrit dans cette dynamique de contribuer à l'amélioration des exportations vers les marchés internationaux à travers le renforcement des capacités des gestionnaires des pêcheries des États membres de la COMHAFAT et d'INFOPÊCHE, en contrôle qualité des produits de la pêche et une connaissance de certains instruments internationaux pertinents.

---

## **DESCRIPTION**

### **Objectifs de l'atelier**

L'atelier aura pour objectif général de renforcer les compétences des acteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture afin d'utiliser les instruments disponibles pour avoir un meilleur accès de leurs produits vers les marchés internationaux.

### **Actions prévues**

Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, les actions suivantes seront menées :

- Renforcer les capacités des autorités compétentes pour les contrôles officiels ;
- Promouvoir le commerce intra-africain des produits de la pêche et l'accès aux marchés internationaux ;
- Promouvoir les instruments internationaux favorisant la gestion durable des ressources et l'accès aux marchés lucratifs les produits de la pêche.

### **Démarche méthodologique**

L'approche méthodologique de l'atelier sera participative et comprendra des échanges directs et ouverts en plénière entre participants.

### **Résultats attendus**

L'atelier devra permettre :

- Renforcer les capacités des Autorités Compétentes (AC) ;
- D'adapter les offres aux exigences des marchés ;
- De caractériser les chaînes de valeur et identifier les pistes de valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture ;
- De développer des partenariats publics privés pour la recherche développement et une meilleure valorisation des produits de la pêche ;
- De diffuser les instruments internationaux.

### **Durée et lieu**

L'atelier se tiendra sur trois jours à Abidjan, les 16 -17 Mars 2023.

### **Participants**

L'atelier réunira les représentants d'Institutions, d'organisations de producteurs, d'INFOPÊCHE, des promoteurs privés et responsables du secteur des pêches des États

Membres de la COMHAFAT et toute autre personne ressource pouvant contribuer par son expertise à atteindre les objectifs poursuivis.